

Edition du "REVEIL DU NORD"

176 bis, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX
 ROUBAIX | Tél. 5-1
 45, Rue de la Gare, 45
 TOURCOING | Tél. 5-1
 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

HAUSSE IMPORTANTE DE NOTRE FRANC

La devise anglaise a, en effet, baissé de sept points hier, cotant 143,65 en clôture officielle

La bataille engagée pour la défense de notre franc se poursuit tout à l'avantage de notre devise nationale qui depuis près de quatre mois a gagné 107 points. Hier, en effet, le franc, qui avait terminé mercredi, en clôture officielle, à 150,55 est tombé en fin de soirée à 143,65, accusant ainsi de nouveau une baisse de sept points. Le dollar a, de son côté, fléchi de 30,18 à 29,63.

Dans les milieux financiers la hausse continue du franc est commentée avec satisfaction. Quant au Gouvernement, il poursuit ses achats de devises pour compte du Trésor, freinant ainsi sur le mouvement ascensionnel de notre devise, mouvement que pour des raisons diverses, il ne désire pas trop rapide.

Voici, en définitive, les cours enregistrés hier, pour la livre, le dollar et le belga : A 10 heures : 147,25, 30,48 et 422. A 11 heures : 147,20, 30,35 et 423. A 12 heures 30 : 146,50, 30,30 et 422,50. A 14 heures : 145,25, 29,95 et 417. En clôture : 143,65, 29,43 et 414 contre 150,55, 30,18 et 421,50 la veille.

Le Parlement rentrerait le 12 Novembre

Les Ministres se sont réunis hier matin en Conseil de Cabinet, au Ministère des Finances, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le Conseil a été consacré à l'exécution des affaires courantes. M. Aristide Briand, Ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation extérieure.

Le garde des sceaux, Ministre de la Justice a exposé les lignes générales de quatre projets de décret, complétant le décret du 3 septembre sur l'organisation judiciaire. Ces projets, approuvés par le Conseil de Cabinet, seront soumis à la signature du Président de la République, au Conseil des Ministres de demain.

Les prix du pain et de la viande dans le Nord

La Commission Consultative des Farines se réunira samedi matin à la Préfecture du Nord afin d'examiner la nouvelle situation créée par la baisse du blé et l'influence qu'elle a pu avoir sur les prix des différents produits qui entrent dans la farine panifiable.

L'après-midi du même jour, le Conseil Economique s'occupera de la question des viandes et du prix de vente en cours actuellement chez les bouchers.

Espérons que la baisse du pain et d'autre on enregistrera une baisse sous peu.

TRENTE MILLIARDS, PRIX DE L'INTRANSIGENCE DU PATRONAT ANGLAIS

Parlant hier à Liverpool, M. Runciman, président de la Chambre de Navigation, a déclaré avoir à un chiffre pouvant varier de 216 à 270 millions de livres sterling, les pertes subies par l'Angleterre, à la suite du conflit minier.

LE CODE DES CONTRIBUABLES

L'impôt général sur le revenu

Après avoir exposé, dans plusieurs de nos précédents numéros, les dispositions législatives essentielles, relatives aux impôts additionnels, nous abordons l'examen des textes concernant l'impôt général sur le revenu.

Cet impôt est dû, à partir du 1er janvier de chaque année, par toutes les personnes ayant en France une résidence habituelle et un revenu imposable excédant 1.700 francs.

Le taux appliqué au revenu taxable est de 20 %, avec exemption du double décime.

L'impôt est dû après le montant total du revenu net annuel dont dispose chaque contribuable, mais celui-ci peut en déduire les impôts directs et taxes assimilées payées par lui l'année précédente, les pertes résultant d'un déficit dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale.

De plus, les contribuables mariés ont droit à une déduction de 3.000 francs. La même déduction est de droit, en cas de décès de l'un des époux, pour le conjoint survivant non remarié et ayant à sa charge un ou plusieurs enfants issus du mariage.

En outre, tout contribuable a droit, sur son revenu annuel, à une déduction de 2.000 francs par personne à sa charge. Pour chaque enfant âgé de moins de dix ans resté à la charge de ses parents, la déduction est abaissée à 1.500 francs.

Sont considérées comme personnes à charge, à condition de n'avoir pas de revenus personnels imposables, les ascendants infirmes ou âgés de plus de 70 ans. Cet âge est abaissé à 60 ans pour les veuves vivant sous le même toit que leur fils ou leur fille et à leur charge exclusive.

N'entrent pas en compte pour la détermination des sommes passibles de l'impôt les pensions de veuves, veuves et ayants-droit des morts de la Grande Guerre, les allocations aux familles nombreuses, la surallocation familiale.

Pour le calcul de l'impôt, toute fraction de revenu inférieure à cent francs est négligée. Le montant de l'impôt est majoré de 25 % pour les contribuables âgés de plus de trente ans, célibataires ou divorcés et qui n'ayant pas d'enfant, n'ont aucune personne à leur charge.

La majoration est de 10 % pour les contribuables âgés de plus de 30 ans, mariés depuis deux ans et n'ayant pas d'enfant ni personne à charge.

Nous terminerons le « Code des Contribuables » en indiquant comment doivent se faire les déclarations et en signalant les sanctions applicables aux infractions.

L'exhumation des restes du prince Max de Hesse

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son combe, il y a huit jours, étrange odyssee.

L'épilogue tragique d'un roman d'amour

Une jeune servante de Marçq-en-Barœul a, hier, révolversé celui qu'elle aimait, mais qui était marié, puis s'est noyée dans le canal de la Marque

Une pauvre fille de vingt-deux ans, femme de chambre de son métier, s'éprit un beau jour d'un « beau garçon », lui avoua sa flamme. Le « beau garçon » répondit à l'amour de la pauvre servante. Malheureusement le beau garçon était marié et l'épouse légitime le mit en demeure de rompre cette liaison.

La chose se fit, mais l'abandonnée en conçut un tel dépit que, hier, elle tira sept coups de revolver sur son amant volage et s'en fut ensuite se noyer dans le canal de la Marque.

Tel est le navrant roman d'amour, le drame de la pauvre fille, hier, elle tira sept coups de revolver sur son amant volage et s'en fut ensuite se noyer dans le canal de la Marque.

Très impartialement, nous allons nous efforcer d'en décrire les causes dures particulièrement, il faut bien le dire, à l'inconduite de la victime, en partie également, à l'insouciance d'un homme marié, père de famille, trop peu soucieux des conséquences possibles d'un moment d'oubli.

Les débuts d'une idylle Or donc, M. et M^{me} Catry, les riches mineurs de Marçq-en-Barœul, prenaient à leur service, en Avril 1934, une ancienne pupille de l'Assistance Publique de Paris, âgée de 22 ans et nommée Marie Nicolas. La jeune servante était engagée comme femme de chambre et fit d'abord très bien son service.

C'était une perle à en croire ses patrons. Malheureusement, Marie Nicolas était, aussi ce qu'on appelle une « riche nature » et l'altière qu'elle sous laquelle elle dissimulait le ressemblance des Princes avait son sein à se manifester à l'égard de quelq'un de son entourage.

A leur service, M. et M^{me} Catry avaient également un certain Marcel Duribou, bras armé de la maison, et en possession de femme et d'enfant.

Marcel Duribou plaisait à Marie Nicolas et la belle ne se fit pas faute de lui dire et de lui prouver.

Il se « laissait faire » M. Duribou se « laissait faire » — et c'est ici que réside sa faute — jusqu'un jour où sa femme s'étant aperçue de quelque chose y mit le baïonnette au cœur d'une explication aussi nette que définitive et franche.

Marcel Duribou eût à choisir entre sa femme et son enfant d'une part, sa maîtresse de l'autre.

L'amour légitime l'emporta chez lui, et, à son grand étonnement, Marie Nicolas se vit lâchée — malgré ses avances renouvelées et ses menaces de mort, car la délaissée alla jusque là.

De vilaines scènes eurent lieu et la chauffère de chez Catry recolta quelques griefs retentissants et « publics ». Si publiques même, que M. et M^{me} Catry, pour l'harmonie du bon ordre et choisissant entre deux maux le moindre, se virent contraints de congédier leur femme de chambre.

Mardi soir, celle-ci quitta Marçq-en-Barœul, l'oreille basse, et se réfugia à Lille en une maison de l'Hôtel de France, méditant sa vengeance.

A coups de revolver Cette vengeance ne se fit pas attendre. Ayant acheté mercredi, chez un armurier du Centre de la Ville, un revolver de 6 m^m 35 de calibre, Marie Nicolas revint jeudi matin chez ses anciens patrons, à Marçq-en-Barœul. Il était alors 7 h. 30 et, pour légitimer son arrivée, la jeune fille qui avait déjà fait enlever ses malles l'avant-veille, prétendit avoir oublié son parapluie dans le salon.

Sans défiance, la cuisinière l'accueillit, la fit entrer à la cuisine, lui offrant même une tasse de café.

Comme l'allure de Marie Nicolas était normale, la cuisinière s'en fut seule à la rencontre du boulanger qui apportait le pain quotidien du ménage Catry. Vint l'ancien maître de chambre prit une décision. Dans la salle à manger, Marcel Duribou, beau crâin, se pencha sur Marie Nicolas et se mit à l'œuvre. Une seule portée sept balles de revolver. Une seule portée occasionnant d'ailleurs qu'une blessure peu grave, croit-on.

D'ailleurs, la force de désarmer l'exaltée ne fut pas suffisante pour empêcher M. le docteur Masson, laissant la jeune folle, effondrée sur le parquet et soudain dégrisée, se rendant compte de la gravité de son acte.

Un cadavre dans le canal Au bruit des coups de revolver, la cuisinière, affolée, s'en fut en courant prévenir M. et M^{me} Catry de ce qui venait de se passer. On se précipita dans l'office, Marie Nicolas n'y était plus, ni dans la salle à manger, ni dans la maison.

En vain visita-t-on le château. Nulle trace de la meurtrière, non plus que dans le parc. Qu'était-elle devenue ?

C'est, ce que découvrit M. Jacquemet, commissaire de police de Marçq-en-Barœul et les gardes-champêtres de cette localité.

On avait trouvé, au cours des recherches, sur les bords du canal de la Marque, qui passe derrière le parc de chez Catry, le sac à main de Marie Nicolas. Des traces d'herbe coupée, contournant le soubassement de la maison, heureuse avait bien pu mettre fin à ses jours.

Cette supposition se vérifiait véritablement quelques minutes plus tard. En effet, en fouillant le canal avec des gaffes, les gardes découvrirent bientôt le cadavre de Marie Nicolas et le ramenaient sur la berge. Le corps a été transporté à la morgue de Marçq-en-Barœul.

Ainsi finit le pauvre roman d'amour d'une petite servante. Ce douloureux drame de l'immoralité est une terrible leçon.

Evidemment, toute action du Parquet est éteinte par suite de la mort de Marie Nicolas. Quant à Marcel Duribou, il a été transporté à la Clinique Descarpentries, à Roubaix.

Comme nous l'avons dit, son état n'inspire pas d'inquiétude, bien que la balle se soit logée dans la région du cœur.

LE CHEF DU COMLOT CATALAN EST ARRÊTÉ

On annonce également que le mouvement insurrectionnel a pris fin

Nous avons relaté hier que des perquisitions fructueuses avaient été effectuées par la police française à Bois-Colombes, notamment dans la demeure du colonel Francesco Macia, chef du mouvement insurrectionnel détaché par les séparatistes catalans.

Cet officier supérieur espagnol et son « Etat-Major » viennent d'être arrêtés à Prats-de-Mollo. Ils ont été conduits à Perpignan. A

Prats-de-Mollo, on a découvert un dépôt d'armes, de mitrailleuses et de munitions. L'état-major du colonel Macia comprenait onze personnes.

Des Italiens dans l'affaire A Perpignan, l'interrogatoire des séparatistes s'est poursuivi mercredi soir.

Il aurait été établi un étrange rapprochement d'intelligents catalans séparatistes, d'aventuriers se disant Garibaldiens et d'anarchistes italiens. La plupart des Italiens inculpés dans l'affaire ont déclaré, en effet, que les Garibaldiens, c'est-à-dire ceux qui étaient prêts à défendre la liberté partout où elle était menacée ou compromise, s'étaient mis à la disposition du chef séparatiste Macia.

Leur chef serait un ancien officier de l'armée italienne, nommé Risoli, qui a été arrêté. Il dit être l'homme le plus décoré de l'Italie. Il habite avec sa femme, avec lui se trouve le jeune Calabre, étudiant en médecine, demeurant à Paris.

Deux Perpignans, Manco, plongeur de café, et Pedro Marinier, tonnelier, ont été arrêtés.

Une simple équipée, dit-on On télégraphie également de Perpignan : Le complot séparatiste semble avoir fait long feu. L'affaire se réduirait aux proportions d'une simple équipée, à savoir qu'un certain nombre de séparatistes, dont le chef serait un certain Traverso Merio, âgé de 36 ans, sujet italien, demeurant 21, avenue de la Défense, Courbevoie, en France, et qui se dit l'adjoint de Garibaldi, que des cotisations ordinaires.

Le Parquet de Perpignan n'est toujours pas sans de l'affaire qui reste entre les mains de la Sûreté générale.

Autour de la caserne où sont détenus les individus après la surveillance a été redoublée. Les brigades de la police mobile de Toulouse et de Montpellier ont poursuivi, cette nuit et ce matin, leurs recherches.

Le calme en Catalogne Jeudi matin, tout était calme à Barcelone et dans la Catalogne. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont toutefois l'objet d'une surveillance attentive. Certains télégrammes ont été retenus et les télégraphes ont permis d'établir certaines incriminations.

Les trains se dirigeant sur l'Espagne font toujours l'objet d'un minutuel contrôle.

Au Conseil de Cabinet tenu hier à Paris On au Conseil de Cabinet tenu à Paris, jeudi matin, M. Albert Sarraute a exposé à ses collègues, les grandes lignes des opérations qui ont abouti à l'échec du complot séparatiste espagnol, et a annoncé la nouvelle, qui venait de lui être communiquée au cours de la séance de mercredi de l'ex-colonel Macia et de son état-major.

CINQUANTE MINEURS ENSEVELIS On télégraphie de Ishpeming (Michigan) : On craint que 50 mineurs n'aient péri dans un grand éboulement survenu à 10 kilomètres d'ici à la suite d'un éboulement. Sur une certaine étendue de la surface de cette mine, le terrain, étant humide, s'est effondré avec fracas, sur une profondeur de 180 mètres. La première gallerie du puits fut inondée d'eau et de vase. Il ne reste, semble-t-il, aucune chance de salut aux hommes qui s'y trouvaient.

UN BUVEUR DE FORTE BIÈRE EST MORT A 126 ANS On mande de Belfast au « Daily Mail » : M. William Smith, qui était âgé de 126 ans, a été trouvé mort, dans son lit, à la ferme de la Chapelle d'Armagh, comté de Down (Irlande) qu'il habitait. Il vivait seul et faisait lui-même sa cuisine. Il attribuait sa longévité à la simplicité de sa vie en plein air ; la bouteille de forte bière qu'il buvait par semaine et — une nourriture simple.

M. Smith considérait l'air pur comme très salubre, et il avait cassé toutes les vitres de sa maison, afin de pouvoir respirer plus facilement. Il portait, le moins possible de vêtements. Il avait servi pendant la guerre de Crimée.

DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance de Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 3 octobre 1938.

A la charge de RAMBERY Henri-Augustin-Joseph, âgé de 23 ans, né à La Chapelle d'Armentières le 23 mai 1915, profession de cultivateur, et de LA CHAPELLE d'Armentières, condamné du fait de falsification de lait et de mise en vente de lait falsifié commis le 23 juillet 1938.

Vu les articles 311 et 312 de la loi du 27 août 1917, le Tribunal le condamne à une amende de deux cents francs.

Dit que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné dans le journal « le Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de cette insertion puisse excéder deux cents francs.

N'y ayant appelé. Vu au Parquet. Le Procureur de la République, TASSIN.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur de la République, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, Le Greffier, LOUCHARI.

Après l'attentat contre M. Mussolini à Bologne

L'ex-colonel Ricciotti Garibaldi réfugié antifasciste, est gardé à vue à Nice

M. Ricciotti Garibaldi, qui est ex-colonel de la Légion Garibaldienne, qu'il quitta l'Italie il y a plusieurs années à la suite de démêlés avec M. Mussolini, a été convoqué par le Commissariat spécial de Nice, où il lui a été demandé de lui fournir ses rapports avec certains réfugiés italiens. En même temps, une perquisition a été opérée à son domicile, et de nombreux papiers auraient été saisis.

On croit savoir que la police s'est montrée étonnée des rapports qui, se sont échangés à Nice, entre le policier fasciste Rappallo et le pseudo-tuteur assasin de M. Mussolini, Scovelli, le réfugié antifasciste Ricciotti Garibaldi. Le colonel est toujours gardé à vue.

Ils vont un peu fort les gens du Duca « Ce soir », écrit-voilà hier le journal romain « l'Impero » la révolution fasciste doit célébrer son rythme et se parachever. Les adversaires du fascisme et de l'Italie, doivent être totalement supprimés. Pour les régimes la vengeance fasciste : à partir de ce soir, doit prendre fin la sottise utopie, selon laquelle ceux qui ont pu penser que la propre tête l'Italie à une seule ou un docteur, a un seul cerveau, celui du Duca. Toutes les têtes des dissidents doivent être fauchées sans pitié.

UN MANŒUVRE BLESSÉ AUX FORGES DE DENAIN

Le manœuvre local Charles, dit « Mot-Cat », était occupé au train bloquant aux Forges de Denain. Il remonta de la cour des appareils de commande des règles du dit train, où il avait remis de l'huile dans un des caroters, pendant un court arrêt du train.

Voulu ensuite passer au dessus du garde-corps de protection, il posa le pied droit sur le butoir. Un chariot arrivait précipitamment et le dit butoir, alors que Locat avait la jambe devant l'ouvrier ne put assez vivement et eut la jambe droite écrasée entre le butoir et le chariot.

On porta secours au malheureux et on le transporta à l'hôpital où un docteur procéda à l'amputation de la jambe.

Malgré tous les soins dont il fut entouré, le blessé succomba deux heures après l'accident.

Grave accident d'auto à Maubeuge

M. Rosquin, entrepreneur à Rousies, revenant en auto de Maubeuge, lorsqu'il se trouvait de la ville, près de la Porte de France, il rencontra deux femmes : Mlle Houssey et sa sœur Mme Caudebert, filles de M. Houssey, négociant en confection, rue de France, à Maubeuge.

Mme Caudebert poussait devant elle une voiture portant dans laquelle se trouvait son bébé.

Bien que les deux femmes se fussent gardées à l'arrivée de l'auto, elles furent happées par la voiture de M. Rosquin, qui se précipita. La voiture d'enfant fut gravement endommagée. Par bonheur le bébé n'eut aucun mal.

Mme Caudebert blessée à la tête, a dû être transportée à l'hôpital. Une enquête est ouverte.

UN BANQUIER ESCROC DES SINISTRES VIENT D'ÊTRE ARRÊTÉ

Sur mandat de M. Genty, juge d'instruction, le commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté samedi, le banquier Georges Baugue, directeur de la Banque Spéciale de Crédit, 16, rue de Chateaudun, et administrateur délégué de la Société Commerciale, Forestière et Industrielle.

M. Baugue est inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance.

Il consistait des prêts à des sinistres du Nord et de l'Est, à la condition qu'ils lui remissent en garantie des obligations, des bons sexennaux ou décennaux, inaliénables.

Quand il était en possession de ces titres, il les donnait en garantie à des notaires et obtenait ainsi des fonds qu'il gardait pour ses besoins personnels, pour ceux de deux complices, Outin et Ramon, qui furent arrêtés dernièrement.

Les sinistres ne voyaient pas venir les avances promises. Quand, inquiets, ils réclamaient, Baugue leur remettait des traites ou d'autres chèques tirés ou émis par ses deux complices.

Les traites revenaient impayées à l'échéance et les chèques étaient sans provision.

Baugue faisait mine de se fâcher et menaçait de porter plainte. Cela lui permettait de gagner du temps. Du reste, si quelques sinistres criaient trop fort, Baugue les désintéressait.

On estime que le montant de ses escroqueries dépasse le demi-million. Les titres, maintes fois remis en garantie, ont été découverts que des papiers sans grand intérêt.

Le banquier n'avait, au moment de son arrestation, que 100 francs sur lui.

Le père du "75" vient de mourir

Nous avons annoncé la mort du vénérable docteur inventeur de canon de 75. Voici la dernière photographie prise du père du « 75 », qui eut son canon il y a une trentaine d'années et qui se cassa de l'autel. On voit que pendant la grande guerre ont été réalisés les canons de 75 d'origine. Les canons de 75 d'origine ont été réalisés par le docteur inventeur du canon de 75.

ON TRAVAILLE FIEVREUSEMENT JOUR ET NUIT AU PALAIS-RAMEAU POUR L'INSTALLATION DES STANDS

<